Emmanuel Combe est renouvelé dans ses fonctions de vice-président de l'Autorité. Fabien Raynaud est nommé membre du collège de l'Autorité.

Publié le 14 novembre 2017

Emmanuel Combe, vice-président de l'Autorité de la concurrence, a été renouvelé dans ses fonctions par décret du Président de la République du 10 novembre 2017

.

Vice-président de l'Autorité de la concurrence depuis 2012 et membre du collège du Conseil de la concurrence (puis de l'Autorité de la concurrence) depuis 2005, Emmanuel Combe est ancien élève de l'École Normale Supérieure (Saint Cloud/Lettres), agrégé de sciences sociales, docteur en sciences économiques (Université de Paris I) et agrégé des Facultés de droit et sciences économiques.

Professeur de sciences économiques à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne depuis 2005 (en détachement), il est aussi professeur affilié à Skema Business School depuis 2017, après avoir été professeur affilié à ESCP Europe (1998-2017). Emmanuel Combe enseigne également au Collège d'Europe (Bruges) et à l'Ecole Supérieure des Affaires (Beyrouth). Il a été membre de la Commission Nationale de l'Aménagement Commercial (CNAC) de 2009 à 2012, chargé de mission auprès du Secrétaire d'Etat à la consommation, au tourisme et à l'industrie (2007-2009) puis auprès du Ministre de l'Education Nationale (2009-2012).

Emmanuel Combe est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la politique de concurrence, et notamment : « Economie et politique de la concurrence »

(Dalloz, 2005), « La politique de la concurrence » (La Découverte, 2016, 3ème édition)

Fabien Raynaud est nommé membre du collège de l'Autorité de la concurrence par décret du Président de la République du 10 novembre 2017. Il remplace Mathieu Herondart, conseiller d'Etat, devenu directeur de cabinet de la garde des Sceaux, ministre de la Justice.

L'Autorité de la concurrence adresse ses vifs remerciements à Mathieu Herondart pour la qualité du travail qu'il accompli.

Diplômé de l'Institut politique de Paris (1990) et de l'École nationale d'administration (1994), Fabien Raynaud rejoint la section du contentieux en 1994 et prend la responsabilité du Centre de documentation du Conseil d'Etat en 1997. Conseiller juridique du secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne entre 1999 et 2002, Fabien Raynaud devient conseiller juridique de la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne de 2002 à 2007. Secrétaire général adjoint des affaires européennes en 2007, il est ensuite nommé conseiller pour les affaires européennes à la présidence de la République (2007-2012). Assesseur à la section du contentieux du Conseil d'Etat de 2012 à 2016, il est président de la 6e chambre de la section du contentieux depuis octobre 2016.

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail

Décret du 10 novembre 2017 portant renouvellement d'un vice-président et nomina…